

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE
SECRETARIAT GENERAL

A R R E T E

fixant la liste des candidats déclarés admis à l'issue des épreuves du concours externe par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne au titre de l'année 2021

Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU la loi n° 90-557 du 2 juillet 1990 modifiée relative au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU le décret n° 91-56 du 16 janvier 1991 modifié portant statut du corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 19 novembre 2014 fixant le règlement, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2018 fixant les règles d'organisation générale et les modalités de sélection par concours externes et interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 24 novembre 2020 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un recrutement par concours et examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 11 janvier 2021 fixant la composition du jury des concours externes et du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne, au titre de l'année 2021 ;

VU l'arrêté du 22 février 2021 fixant la liste des candidats autorisés à passer les épreuves du concours externe par spécialités, au titre de l'année 2021, pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 7 mai 2021 fixant la liste des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves du concours externe par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne, au titre de l'année 2021 ;

VU le procès-verbal du jury d'admission de l'ENAC en date du 15 juin 2021,

ARRETE

Article 1^{er} - Sont déclarés admis à l'issue des épreuves du concours externe par spécialités, au titre de l'année 2021, pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne, les trente-deux candidats dont les noms suivent classés par ordre de mérite :

- Spécialité "Physique appliquée" (CPGE) : 24 candidats

RANG	NOM	PRÉNOM
1	REHEL	Amaury
2	ROUX	Alexia
3	NEIRINCK	Luka
4	LADIRE	Torea
5	MAIREY	Maximilien
6	ROLDAN	Inès
7	LEROY	Vianney
8	RAZAT	Timothée
9	SEVE	Raphael
10	COTE	Gaëtan
11	CHAUMARAT	Titouan
12	DAVIAUD	Paul
13	LAPANNE	Victor
14	MONDOLONI	Lisandru
15	CAPRA	Inès
16	FARRUSSENG	Alexandra
17	BENALI	Clarisse
18	DORE	Mathieu
19	MOKSIA	Nicolas
20	GERAULT	Éloi
21	BORREIL	Léo
22	CHARTON	Laura
23	CUNCI	Théo
24	LIROT	Romain

- Spécialité "Génie électrique et informatique industrielle" (GEII) : 6 candidats

RANG	NOM	PRÉNOM
1	RABY	Alexis
2	EVE	Lilian
3	MORAND-MONTEIL	Louis
4	PERIA	Noé
5	COLL	Sacha
6	MALOSSE	Thomas

- Spécialité “Réseaux et télécommunications” (R&T) : 2 candidats

RANG	NOM	PRÉNOM
1	RICHOMME	Flore
2	RODIER	Matthias

Article 2 - En outre, sont inscrits par ordre de mérite sur une liste complémentaire et pourront, le cas échéant, être ajoutés dans le même ordre à la liste des candidats admis fixée ci-dessus, les trente-huit candidats dont les noms suivent :

- Spécialité “Physique appliquée” (CPGE) : 38 candidats

RANG	NOM	PRÉNOM
1	BARETS	Cassandra
2	MOINET	Théodore
3	RANGER	Flavien
4	BAZIN	Roman
5	MARTIN	Thomas
6	DELERUE	Mathieu
7	SABATINI	Théo
8	NEIRINCK	Amaury
9	BLANDIN	Nicolas
10	MAGNIEN	Lucas
11	JAMET	Victor
12	RIBONI	Emma
13	RASOANAIVO	Andi
14	DREGE	Nicolas
15	BOUSSEDRA	Nora
16	BERLINERBLAU	Niels
17	GROISIL	Clément
18	SIMON	Maëli
19	COSSON	Laureanne
20	HAZERA	Baptiste
21	FOURNIER	Enzo
22	RENAUX	Morgane
23	MORIN	Tom
24	PEY	Arthur
25	GUEPIN	Vianney
26	BOURGNEUF	Amaia
27	EDOM	Marina
28	DOSIAS	Thibault
29	BABOORALLY	Mounir
30	MDOIHOMA	Adell Abdel Hackim
31	PETIT	Gabriel
32	BOUAZIZ	Loïc

33	MOUAOUIA	Hamza
34	WEYER	Amaya
35	GUILLEMETTE	Zoé
36	DANGUIAT	Jason
37	MARQUET	Thomas
38	BRUX	Rémi

- Spécialité “Génie électrique et informatique industrielle” (GEII) : 1 candidat

RANG	NOM	PRÉNOM
1	HENRIOT	Romain

Fait le 16/06/2021


Pour le Ministre et par délégation
Le chef du bureau de la gestion collective des ressources humaines:
Sylvie KHATIR